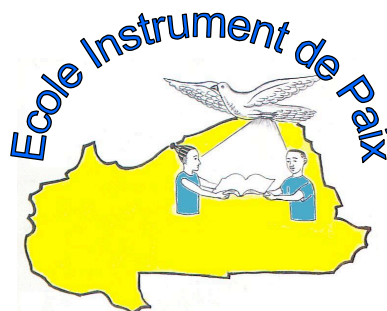


UNITE PROGRES JUSTICE

BURKINA FASO



01 BP 1179 Ouagadougou 01

Tel : 00226 27 31 68/ **78819321/76366468**

Mail : [eip\\_pdh@yahoo.fr](mailto:eip_pdh@yahoo.fr)

[paul\\_ouedraogo@hotmail.com](mailto:paul_ouedraogo@hotmail.com)

# **RAPPORT D'ACTIVITES 2012/2013**

## **ET PROGRAMME 2013/2014**

**DECEMBRE 2013**

# Sommaire

- 1- Introduction
- 2- Les missions à l'intérieur du pays
- 3- Les relations internationales
- 4- Le bulletin de l'EIP/Burkina et gadgets publicitaires
- 5- La mise en place des clubs EIP
- 6- La vie des sous-sections EIP
- 7- Rencontres avec les clubs EIP du kadiogo
- 8- De la production des documents didactiques
- 9- Les activités programmées
- 10- Conclusion

## **1. INTRODUCTION**

L'année 2012/2013 aura été pour le Burkina Faso une année de toutes les grandes contradictions. En effet, au plan économique et social les couches les plus marginalisées vivent dans une misère croissante qui fait croire que l'insouciance devant le pire cas des autres nourrit les autorités du pays. Au plan éducatif, depuis les élèves et les étudiants en passant les parents d'élèves et les enseignants, des bruits sourds s'élèvent de toutes les contrées pour décrier les cas d'injustice (affectations arbitraires, non paiement des droits dus aux enseignants etc.), de mal-gouvernance (beaucoup de classes et ou d'écoles sans enseignants en ville comme en campagne quand au même moment il y a une surpopulation d'enseignants bien portants dans les bureaux, des milliers de recrutement de policiers et de gendarmes), de corruption (des écoles construites sur papier sont réceptionnées et au même moment, on compte des centaines d'écoles sous paillote si ce n'est pas sous les arbres). Autant dire que le système éducatif se vaccine pour ne pas être sensibles aux fléaux les plus abjectes que tout pays civilisé se fera le devoir de refuser.

C'est dans cette ambiance que l'EIP/Burkina devait conduire les activités programmées au cours de cette année dans les 45 provinces que comptent le pays pour la promotion des droits humains et de la paix à travers les Universités, les établissements scolaires, les écoles professionnelles, et les structures d'éducation non formelle.

Au regard de la modicité des moyens, le bureau national a invité chacune des sous sections à prendre des initiatives dans le sens de l'inventaire des besoins de formation, des défis du terrain et de la mobilisation sociale dans la perspective d'orienter les militants vers une meilleure connaissance des droits. A ce sujet, beaucoup de structures se sont acquittées de leurs missions et c'est le lieu de les féliciter pour leurs efforts renouvelés.

## **2. Les missions à l'intérieur du pays**

Encore une fois, cette année, le bureau national n'a pas pu répondre aux attentes des membres des structures provinciales qui ont souhaité accueillir le bureau dans leurs localités respectives en vue de réfléchir sur les préoccupations qui sont les leurs. Nous n'avons donc pas pu répondre à toutes les sollicitations au regard de la faiblesse des moyens à notre disposition, mais nous avons pu rendre visite aux sous-sections du Bam, du Yatenga, de la Léraba, du Tuy, et du Kourweogo. Lors de ces quatre visites, les délégations ont pu toucher du doigt les réalités que vivent nos collègues en matière de mobilisation des élèves, des parents d'élèves, des enseignants et des acteurs du non formel et ont fait des propositions qui seront prises en compte pendant l'année académique en cour.

### **3. Les relations internationales**

Depuis 2010, l'association CITY YARD basée aux Etats Unis a pris contact avec l'EIP/Burkina en vue d'établir un partenariat. Ce partenariat souhaité par tous n'a pu avoir lieu à cause l'absence du secrétaire général chargé du même dossier parti en mission au Niger. La même requête a été relancée cette année et une équipe est entrain de veiller à la mise en œuvre de ce projet. Cette activité est prévue pour être réalisée dans les établissements (primaires, secondaires et supérieurs) du pays et a pour objectif d'amener les jeunes impliqués à produire un texte, une image ou toute autre représentation de la paix. Ces œuvres qui seront réalisées seront envoyées à CITY YARD qui va éventuellement les exposer comme une contribution de la jeunesse burkinabè à la promotion de la paix dans le monde.

### **4. Le bulletin/EIP et les gadgets publicitaires**

Dans notre précédent rapport d'activités, nous avons programmé la publication du dernier numéro du journal Nous avons collecté les articles y afférentes que des membres ont bien voulu nous remettre, mais force est de reconnaître que nous devons maintenant réfléchir sur comment faire pour assurer la pérennité de ce journal que nous avons jusque là donné gratuitement et atteindre en même temps nos objectifs de formation/sensibilisation au sein des communautés enseignantes, des élèves, et des étudiants. Le dépliant que nous voulions préparer au cours de l'année 2013 est maintenant prêt, mais il n'est pas encore imprimé faute de moyens. Nous espérons pouvoir l'imprimer vue les sollicitations du terrain.

### **5. La mise en place des clubs/EIP**

La mise en place des clubs/EIP au sein des sous-systèmes éducatifs s'est poursuivie au cours de l'année 2012/2013 malgré les difficultés d'ordre financiers. Les sous-sections ayant reçu des consignes précises en la matière. De 113 clubs en 2009, nous comptons plus de 220 clubs fonctionnels aujourd'hui. Il faut dire que la création de ces structures est en rapport avec le dynamisme des sous-sections qui encadrent les établissements, mais aussi en rapport avec les moyens financiers que nous cherchons toujours. Le plus important pour nous est d'amener l'ensemble des clubs actuellement mis en place à un niveau de mobilisation acceptable dans les établissements avant d'envisager une plus grande mobilisation horizontale. Ainsi donc nous mettrons l'accent sur la visibilité des clubs déjà mis en place surtout que ces derniers temps, les acteurs des droits humains (vieux ou jeunes) sont traités comme des adversaires par les tenants du pouvoir (très fébriles à chaque fois qu'on parle de leur faits et gestes sur le terrain) même s'ils semblent emboucher la même trompette que les militants des droits humains.

## **6. La vie des sous-sections/EIP**

Le bureau national a entretenu des contacts avec toutes les 45 sous-sections pour s'assurer de la vie de celles-ci, mais aussi pour prodiguer éventuellement des conseils à toutes celles qui seraient dans le besoin. Il a particulièrement mis l'accent sur les sous-sections qui ont participé à la dernière session du CIFEDHOP qui s'est tenue à Ouaga en Novembre 2009. Ainsi, des rapports d'activités qui nous sont parvenus, il ressort que les rencontres statutaires se tiennent régulièrement dans les provinces du Soum, du Bazèga, du Passoré, du Houet, de l'Oudalan, du Zoundwéogo, du Oubritenga, du Ziro, du Séno, du Sanmatenga, du Yatenga, du Kadiogo, du Ganzourgou, du Bam, du Namentenga, du Poni, du Sourou, du Nayala, du Gourman, du Yagha, du Tuy, de la Comoé, de la Tapoa, de la Gnagna, des Balés, de la Sissili, du Nahouri, de la Bougouriba, du KénéDougou, du Nounbiel, de Banwa, du Zandoma, du Boulkiémdé, du Lorum, du Boulgou, du Sanguié, du Kourwéogo, du Koulpélgo, de la Kompienga, et de la Komandjari. Les cinq autres provinces n'ont pas encore envoyé leur rapport mais nous espérons que cela ne saurait tarder.

Au titre des problèmes rencontrés par les structures provinciales pour leur fonctionnement, les responsables nous font remarquer qu'il n'y a pas de doute pour leur engagement et leur volonté d'œuvrer pour la promotion des droits humains au Burkina Faso, mais il leur arrive d'être confrontés à des problèmes financiers pour lesquels leurs marges de manœuvre est faible. Sans verser dans la cupidité manifestée par certains membres que nous avons appelés en renfort, il y a lieu de reconnaître que certaines de nos activités phares sont bloquées par le manque des moyens financiers.

## **7. Rencontre avec les clubs/EIP du Kadiogo**

Pendant l'année académique 2012/2013, le bureau national a rencontré les clubs EIP de l'Université de Ouagadougou, du lycée Zinda, du lycée mixte, du lycée Montaigne, du lycée Venegré et de celui de Marien N'gouabi. Comme l'année précédente, nous avons voulu une journée de l'EIP mais en dernière minute nous avons revu nos ambitions à la baisse et nous sommes contents des échanges sur le fonctionnement de l'EIP, ses attributions, et les activités réalisées en Afrique et dans le monde pour la prévention des conflits.

Autour de ce problème de la mobilisation sociale, le bureau national a réitéré l'appel que tous les responsables provinciaux doivent encore plus développer des initiatives pour rester en contact pendant l'année scolaire avec les élèves, les parents d'élèves, et les enseignants en vue d'imprimer une dynamique particulière dans la promotion des droits humains dans le système éducatif national car aujourd'hui, plus qu'hier, le système éducatif est à la croisée des chemins et il faut de l'ingéniosité de la part des acteurs des droits humains pour continuer à apporter sa part de contribution à l'effort de promotion des droits humains au Burkina Faso. C'est ainsi que des responsables de sous-sections/EIP ont dans leur domaine

territorial respectif initié des rencontres avec les clubs et l'ont mentionné dans leurs rapports annuels. Ces rapports montrent une fois encore que la jeunesse a besoin d'informations et de formation pour se positionner dans la dynamique de la promotion des droits humains au Burkina. En effet, au niveau du formel comme au niveau du non formel les clubs vivent et suivent le niveau de l'effectivité des droits reconnus par l'Etat en matière d'éducation. Il s'agit des salles de classes, des enseignants, des conditions d'études et de vie pour les enseignants et les élèves, du matériel didactique, de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif etc. A l'évidence nous devons reconnaître que de nombreux élèves, étudiants, parents d'élèves et d'étudiants vivent constamment dans la psychose quand ils pensent à l'avenir de cette jeunesse qui, dans toutes les structures éducatives et de formation du pays peinent pour s'offrir une place dans un établissement, pour se nourrir et aller à l'école pour les chanceux qui ont pu s'inscrire, pour payer les études devenues un commerce national, pour se soigner quand ils sont malades et nous en passons.

Des échanges que nous avons eu cette année avec les clubs au niveau de la capitale, les préoccupations de l'année dernière sont encore revenues et on peut retenir que les élèves souhaitent que les clubs se créent et s'organisent davantage dans leur milieu pour leur permettre de s'exprimer autour des problèmes réels qu'ils vivent et surtout envisager des voies de solution pour ces problèmes. Cette année par exemple, l'approche du 15<sup>e</sup> anniversaire de la mort du journaliste Norbert ZONGO et de l'élève Flavien Nébié a été l'occasion de chefs d'établissement de barricader les entrées et sorties des établissements de peur que les élèves ne s'invitent aux manifestations.

## **8- De la production des documents didactiques**

En la matière, l'alphabétisation et l'éducation non formelle constituent les parents pauvres et malgré les déclarations officielles des autorités, on observe que la qualité des enseignants, des documents mis à la disposition des acteurs, les contenus des documents etc. laissent à désirer. A côté de cet aspect, on note qu'une stratégie de description des langues nationales n'est pas à l'ordre du jour pour permettre à la majorité de la population analphabète d'accéder à l'univers de l'écriture et participer plus consciemment à l'effort de développement national. Après les descriptions, il sera bien sûr question de production de documents didactiques de qualité en direction des néo-alphabètes afin qu'ils ne retombent pas dans l'analphabétisme. En termes de qualité des documents didactiques, l'EIP/B continue de mettre l'accent sur les contenus techniques, mais surtout sur les contenus relatifs à la mise en œuvre des droits humains dans le pays. Cela veut dire que les grandes articulations des conventions essentielles ratifiées par le Burkina et les textes de lois régissant la vie des différentes communautés doivent être rendues en langues nationales et mise à la disposition des populations pour qu'elles soient au même niveau d'information que les lettrés en français en de réactions convergentes. C'est à ce titre que nous avons entrepris de traduire des textes plusieurs langues nationales en partenariat avec la ligue pour la

promotion de l'alphabétisation et des œuvres littéraires en langues nationales en français (LIPAOLLAN). Ce vaste chantier est en cour et nous souhaitons vivement qu'il aboutisse au bonheur des communautés de base.

### **9. Les activités programmées**

Suite à notre précédente programmation qui n'a pas connu un bon pourcentage de réalisation, nous avons retenu les activités à réaliser :

A- la reconduction des rencontres avec les représentations diplomatiques en vue de partenariat

B- la réalisation de conférences sur les droits humains dans le système éducatif burkinabè

C- l'organisation de journée de l'EIP dans établissements secondaires et universitaires du Burkina Faso

D- le suivi des activités des sous-sections et clubs/EIP pour leur dynamisation

E- la traduction en 10 langues nationales de 5 textes nationaux de portée générale

F- la traduction en 10 langues de 2 conventions internationales relatives aux droits humains

A la fin du mois de décembre 2013, nous pouvons dire que les activités D, E, et F ont été réalisées ; au tire de l'activité A, elle a été partiellement abordée car nous avons soumis un dossier à la coopération et l'Union européenne et attendons la suite. Les autres représentations qui ont été ciblées ont réduit leurs activités au Burkina Faso pour des raisons que nous ne pouvons évoquer dans ce rapport. Les activités B et C étant essentiellement liées aux finances, nous les reconduisons simplement pour la prochaine année académique en espérant que des opportunités se présenteront à nous pour leur réalisation.

Au regard des données sur les taux de réalisation de nos activités, nous avons retenu de renouveler le bureau exécutif national dans le courant du mois de janvier 2014 après une rencontre avec la présidente de la structure qui était de passage au Burkina pour la république démocratique du Congo (RDC).

## 10. Conclusion

Nos ambitions cette année étaient de pouvoir couvrir l'ensemble du pays par des formations et autres activités en matière de promotion de droits humains mais pour la réalisation d'un tel projet, il nous aurait fallu un minimum de moyens financiers comme nous l'avons évoqué dans notre précédent rapport; malheureusement, nous devons évoluer avec les moyens du bord qui se sont résumés à nous militants de l'EIP et à notre volonté de promouvoir les droits humains au Burkina Faso. Il est vrai que le ministère de la promotion des droits humains (MPDH), le ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), le ministère des enseignements secondaire et supérieur (MESS) à travers les services techniques respectifs nous accordent leur aval dans la mise en œuvre de nos stratégies d'éducation aux droits de l'homme en milieu éducatif, mais il eut été plus porteur que nous soyons appuyés financièrement. Cette année encore nous avons eu des promesses qui n'ont pas été tenues.

Au regard de ce qui précède, nous avons voulu redimensionner cette année nos ambitions en mettant l'accent pour l'année scolaire et universitaire 2013/2014 sur les conférences dans les établissements. Ainsi, nous toucherons par cette stratégie 200 établissements (lycées et collèges), 5 universités, et une dizaine d'écoles professionnelles. En marge de ces conférences, nous ciblerons quelques établissements au sein desquels des journées de l'EIP seront organisées à l'instar de ce que nous avons réalisé au lycée Zinda Kaboré. Cette expérimentation nous permettra de dynamiser les clubs EIP pour des actions d'envergure en faveur des droits humains dans le système éducatif du Burkina Faso.

Nous continuerons d'autres activités en partenariat avec des structures sœurs tant au plan national qu'au plan international. Il s'agit entre autres du projet que nous souhaiterons finaliser avec l'association City arts des Etats Unis et de la mise en œuvre de la coalition des associations des droits humains au Burkina Faso pour le suivi de l'examen périodique universel (EPU) au Burkina Faso.

Il est à rappeler que l'an 2014 comme le titre la plupart des journaux de la place du Burkina Faso est une année d'incertitude ; en effet :

- l'article 37 de la constitution qui prévoit que Monsieur Blaise Compaoré au pouvoir depuis plus d'un quart de siècle après avoir trucidé son ami Thomas Sankara ne peut plus se représenter est entrain d'être révisé pour que le même Blaise ou son frère soit président à vie ;
- les prisons sont pleines de voleurs de cacahouète quand les braqueurs de banques narguent le citoyen ;



-les arrestations arbitraires ont toujours de beaux jours devant elles (à ce jour 53 personnes sont illégalement détenues dans les prisons et 5 sont des mineurs) ;

-plus de 300 militaires sont en attente d'être jugés après une mutinerie en 2011

-la plupart des partis politiques jurent qu'elle ne se laissera pas faire ;

-l'injustice dans la fonction publique est monnaie courante au point que des voleurs et autres fonctionnaires indéliçats sont décorés ;

C'est donc dire que la création du ministère de la promotion des droits humains au Burkina Faso revient à panser une plaie avec de l'acide